

Le concours Start-up

Le Grand Montauban soutient l'innovation pour accompagner les évolutions économiques, sociales et écologiques de demain.

Un écosystème d'innovation territorial

Le Grand Montauban est engagé dans une politique de soutien aux projets de création entrepreneuriale individuelle et collective et d'accompagnement à l'innovation. À ce titre, le Grand Montauban organise depuis 2016 un appel à projets à destination des start-up du territoire.

Ce concours a pour objectif de valoriser l'innovation et d'encourager le développement d'entreprises du Grand Montauban de façon à détecter et à faire émerger des projets de création, soutenir les plus prometteurs grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté. Les entreprises doivent présenter un projet innovant, être immatriculées depuis moins de 3 ans et être localisées sur le territoire de l'agglomération.

Une enveloppe annuelle de 100 000€ est répartie entre les lauréats qui bénéficient également d'une visibilité du réseau local et d'un accompagnement personnalisé par les conseillers IMTG 82 et EGEE.

Depuis sa 1^{re} édition, plus de **355 000 € ont été attribués à 16 lauréats**

Qu'est-ce qu'une start-up ?

Le Grand Montauban retient la définition suivante de la start-up : *Jeune entreprise, souvent innovante, promise à une croissance importante et rapide. La start-up développe son offre par des activités de recherche et développement, et/ou d'étude de marché ou recherche de premiers débouchés commerciaux (rupture technologique ou nouveaux services - modèle d'affaires durable et profitable). Le critère de l'innovation ne définit pas pleinement la start-up.*

Lire aussi



Candidature 2021

L'appel à projets de la 5e édition du concours start-up Innovation est ouvert jusqu'au 31 août 2021. Proposez-nous votre projet !



Les précédents lauréats

Depuis le lancement du concours, 16 lauréats ont été récompensés et accompagnés par le Grand Montauban.